

4.3

Les femmes à l'université



Introduction

C'est en 1867 que la première femme, la Russe Nadejda P. Souslova, obtint à Zurich son doctorat en médecine. L'Université de Zurich se montrait ainsi, à côté de Paris, une pionnière en Europe en matière d'études supérieures des femmes. Peu après, les femmes purent aussi entrer dans les universités de Berne et de Genève comme étudiantes ordinaires. La Suisse devint un lieu d'études privilégié par les étrangères, et le nombre d'étudiantes augmenta considérablement. En 1906, elles formaient un quart de la population estudiantine (parmi lesquelles plus de 90% d'étrangères). La Première Guerre mondiale mit une fin abrupte à cette expansion des études féminines. Le pourcentage d'étudiantes retomba à 10% et n'augmenta que très lentement durant les décennies qui suivirent. Ce n'est qu'au semestre d'hiver 1973/74 que les étudiantes formèrent à nouveau un quart de l'ensemble des étudiants en Suisse et cette fois, il y avait parmi elles près de 70% de Suissesses.

Depuis lors, la participation quantitative des femmes dans les établissements d'enseignement supérieur augmenta fortement. Aujourd'hui, elles forment en moyenne en Suisse un tout petit plus de la moitié des personnes qui obtiennent la maturité (52.8%) et 44.6% de l'ensemble des étudiants (1999). Les femmes sont plus fortement représentées dans les universités de Suisse occidentale qu'en Suisse alémanique. Depuis 1980, Genève est la seule université de Suisse qui compte plus d'étudiantes que d'étudiants. Et dans les hauts niveaux hiérarchiques, les femmes y sont aussi plutôt mieux représentées que dans les autres universités.

Malgré des possibilités formellement égales d'accès, il y a, pour l'ensemble de la Suisse, des différences considérables entre les sexes dans le choix des facultés, les diplômes académiques de fin d'études, et la représentation des femmes aux différents niveaux hiérarchiques.

Les choix facultaires reflètent largement les modèles traditionnels des rôles de sexe : les femmes sont surreprésentées en lettres et sciences sociales, et fortement sous-



représentées dans les sciences de la nature et surtout dans les sciences de l'ingénierie (parfois moins de 10%). Les domaines technique et économique, qui mènent souvent à des positions de pouvoir dans la société, restent des bastions masculins. En médecine humaine, en droit et en histoire, la proportion de femmes correspond à peu près à la proportion de l'ensemble des étudiantes en Suisse (entre 40 et 45%).

Plus on monte dans la hiérarchie académique, plus les femmes sont rares. Elles représentent 30% des personnes qui obtiennent un doctorat. Dans les degrés inférieurs de la hiérarchie académique, elles sont 26.3% et dans les degrés supérieurs, 20.2%. 7.9% des chaires professorales sont occupées par des femmes (1999).

Les raisons d'une répartition aussi inégalitaire tiennent en partie à des modèles de comportement sexuellement stéréotypés, mais avant tout à la structure et à l'organisation des universités, calquées sur le modèle de la carrière masculine. Il faut aussi considérer les contenus transmis et la perspective masculine dominante dans la science comme des facteurs qui éloignent les femmes de la carrière académique. Développée dans le sillage du nouveau mouvement féministe, la recherche féministe a donc d'abord critiqué le fait que les femmes et leurs modes de vie n'étaient que rarement voire jamais retenus comme objets de recherche. La recherche féministe se mit à élaborer des alternatives aux méthodes et processus dominants, et analysa les différences de pouvoir et les discriminations dans les rapports entre femmes et hommes dans tous les domaines de la vie.

Depuis les années 1970, les étudiantes et les femmes engagées dans l'enseignement et dans la recherche s'efforcent de développer et d'instituer la recherche féministe (appelée aussi « études genre ») dans les différentes disciplines des universités suisses. Elles cherchent également à augmenter le nombre de femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche. Les premiers résultats de ces années d'efforts sont maintenant visibles : dans la plupart des universités suisses, il y a une déléguée aux questions féminines et/ou une commission de l'égalité chargée de la promotion des femmes et des études genre. Ces postes sont cependant souvent sous-dotés financièrement et en personnel, et ne disposent que de possibilités restreintes d'influence. Un règlement ou une loi sur la promotion des femmes n'existe que dans les universités de Berne et Genève. En ce qui concerne les études genre, la commission de planification de la Conférence universitaire suisse a constaté en 1998 que seule l'Université de Genève avait un diplôme en études genre (en fait le diplôme, post-licence sur deux ans, est conjointement géré par les universités de Genève et Lausanne) et que dans les universités de Bâle, Berne et Zurich, il n'existait que des fragments de telles formations.



Chronologie

Depuis les années 1860, les universités suisses se sont peu à peu ouvertes aux femmes. A Zurich, Berne, Lausanne et Genève, les étudiantes russes furent des pionnières en matière d'études supérieures féminines. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le mouvement féministe russe s'était engagé en faveur de meilleures possibilités de formation pour les femmes et des gymnases de jeunes filles avaient été ouverts. Nombreuses parmi ces femmes avides d'éducation étaient celles qui étaient proches de l'opposition progressiste désireuse de réformer la Russie tsariste. Elles considéraient souvent le fait de faire des études de médecine comme le meilleur moyen de soutenir le mouvement révolutionnaire. En 1860 déjà, elles commencèrent à fréquenter en tant qu'auditrices les cours de l'Université de Saint-Pétersbourg. En 1863, suite à des désordres estudiantins, les femmes furent exclues des universités et durent se rabattre sur l'étranger. Ainsi les premières étudiantes russes arrivèrent à Zurich. En 1873, le gouvernement russe, craignant de possibles contacts avec les groupes d'étudiants révolutionnaires, menaça les femmes d'une interdiction de travailler en Russie et leur ordonna de quitter l'Université de Zurich. Elles se tournèrent alors vers Berne ou Genève. La population suisse réagit de manière assez ambivalente aux étudiantes russes. La presse rendait compte de leur situation d'une façon parfois négative, ce qui amena l'Université de Bâle à les exclure et celle de Fribourg à durcir les conditions d'accès pour les étrangères. Grâce à elles, malgré tout, la proportion d'étudiantes atteignait en moyenne un quart en Suisse (1906).

La présence des étudiantes étrangères encouragea aussi quelques Suissesses à entreprendre des études supérieures. Le nombre d'étudiantes suisses est cependant resté infime jusqu'au tournant du siècle. Une raison importante à cela tenait au fait qu'il n'y avait déjà pas de gymnases pour jeunes filles désirant se préparer à des études universitaires (voir 1 Education des filles et mixité). Pour ces femmes qui avaient surmonté tous les obstacles pour parvenir quand même à faire des études universitaires, de nouveaux problèmes se posaient quand il s'agissait d'exercer leur profession : les futures médecins n'obtenaient pas de postes d'assistantes, les juristes n'avaient pas le droit d'exercer comme avocates, les germanistes et les historiennes ne pouvaient enseigner que dans des écoles de jeunes filles, les théologiennes ne pouvaient pas monter en chaire. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses femmes parmi les premières étudiantes se soient engagées dans le mouvement féministe en faveur des droits politiques, économiques et sociaux des femmes.

1864 A Zurich, la Russe Maria Alexandrovna Knajnina est la première étudiante admise à la Faculté de médecine de l'Université. C'est donc elle qui crée le précédent.

1867 La Russe Nadejda P. Souslova (1843–1918) obtient son doctorat de médecine de l'Université de Zurich. Elle est la première femme en Suisse, et dans l'espace germanophone, à avoir terminé des études régulières dans une université reconnue par l'Etat.



- 1868** Marie (Heim-)Vögtlin (1845–1916) est la première Suissesse à entreprendre des études, à l'Université de Zurich où elle réussit en 1872 son final de médecine. Comme aucun hôpital suisse n'engage de femmes médecins, elle doit accomplir son assistantat en Allemagne. En 1874, elle ouvre à Zurich son cabinet de gynécologie. Elle est la première femme médecin de Suisse.
- 1871** Nadejda Smeckaya est la première étudiante régulière de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, dans le domaine de l'ingénierie des machines.
- 1872** Marie Goegg-Pouchoulin (1826–1899) fait parvenir à l'Académie de Genève une pétition munie des signatures de trente autres Genevoises demandant l'égalité d'accès à l'université. Jusqu'au tournant du siècle cependant, seules quatre femmes s'inscriront comme étudiantes régulières.
- 1873** Une vingtaine d'étudiantes russes (surtout en médecine) quittent l'Université de Zurich pour aller à celle de Berne, où les femmes sont provisoirement admises, vraisemblablement depuis 1868. En 1874, les études féminines y sont officiellement reconnues.
- Les Zurichois adoptent en votation populaire une loi qui confère aux deux sexes des droits égaux en matière d'accès aux études.
- 1875** La première thèse féminine, écrite par la Russe Stefania Wolicka et enregistrée à la Faculté I de philosophie de l'Université de Zurich, a pour titre « Figures féminines grecques ».
- 1876** La première étudiante s'immatricule à l'Académie de Lausanne. (L'Université n'a été fondée qu'en 1890). Il s'agit de Bertha Schatzmann, dans la Faculté de pharmacie.
- 1877** La première diplômée de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich est la Russe Marie Kovalik (agriculture et économie forestière).
- 1887** La première dentiste, Mathilde Heumann, est diplômée de l'Université de Zurich.
- Emilie Kempin-Spyri (1853–1901) est la première juriste de Suisse. La même année, le Tribunal fédéral rejette sa plainte déposée contre son interdiction d'accès au métier d'avocate, motivant sa décision par le fait que le brevet d'avocat est indissociable du droit de vote et d'éligibilité. Emilie Kempin-Spyri argumente ensuite sur la base de l'article 4 de la Constitution fédérale : « Tous les Suisses sont égaux devant la loi », estimant que le terme « les Suisses » doit être compris comme englobant les hommes et les femmes. Une interprétation que les juges du Tribunal fédéral estimeront « aussi nouvelle que hardie » avant de la déclarer irrecevable. Ce n'est qu'en 1923 que le Tribunal fédéral permet à une femme d'exercer le métier d'avocate.
 - Meta von Salis-Marschlins (1855–1929) est la première historienne suisse (Université de Zurich). Sa requête pour être admise à l'Université de Bâle avait été rejetée en 1885. Elle s'engage en faveur du suffrage féminin.



- 1890** L'Université de Bâle et la toute nouvelle Université de Lausanne admettent les femmes. Ainsi, à part l'Université de Fribourg fondée en 1889, toutes les universités suisses sont ouvertes aux femmes. A Bâle, cependant, les étrangères qui n'ont pas grandi à Bâle restent exclues de l'Université jusqu'en 1914.
- 1890/91** La proportion d'étudiantes atteint 7.7% en moyenne; dix ans plus tard on atteint 16.5%.
- 1891** Après une première résistance de la part des autorités universitaires, la docteure en droit Emilie Kempin-Spyri (voir 1887) obtient le droit d'enseigner (*venia legendi*) et devient la première privat-docent de Suisse. Elle enseigne le droit romain, anglais et américain de 1892 à 1896 à la Faculté de droit public de l'Université de Zurich.
- 1893** Quelques-unes des premières femmes universitaires fondent à Zurich l'association « Réforme de la formation des femmes » dans le but d'améliorer les possibilités de formation et de travail des femmes.
- 1894** La première femme s'immatricule à l'Académie de Neuchâtel. (L'Académie devient université en 1909).
- 1898** La philosophe Anna Tumarkin (1875–1951) passe son habilitation à la Faculté de philosophie de l'Université de Berne. Deux ans plus tard, elle est la première professeure extraordinaire dans une université suisse.
- 1900** La Haute école des sciences commerciales de St-Gall compte deux étudiantes. La première diplômée est Alice Scheitlin en 1905.
- 1904/05** L'Université de Fribourg, fondée en 1889, admet les étudiantes. L'année suivante, trois étudiantes étrangères s'immatriculent.
- 1905** Ayant réussi l'examen final de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, Cécile Buttaz est la première ingénieure de Suisse romande.
- 1907** La biochimiste Gertrud Woker (1878–1968) est la première chargée de cours à Berne. En 1911, elle prend la direction de l'institut de biologie physique et chimique de l'Université de Berne. En 1933, elle est nommée professeure extraordinaire de biochimie. Elle est aussi engagée dans la Ligue des femmes pour la paix et la liberté.
- Avec 1478 étudiantes, le nombre des Russes inscrites dans les universités suisses atteint son point culminant. La plupart étudie la médecine.
- 1910** La première femme soutient sa thèse d'habilitation à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Il s'agit de la Munichoise Laura Hezner (1862–1916) en Faculté de minéralogie. Mais il faudra encore attendre 69 ans jusqu'à ce qu'une femme soit professeure titulaire et 75 ans pour qu'il y ait une professeure ordinaire à l'EPF Zurich (voir 1979 et 1985).



Entre 1904 et 1911, le nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers dans les universités helvétiques dépasse celui des étudiants suisses et surtout celui des Suissesses. Ce n'est qu'après 1915 qu'il y a dans l'ensemble plus de Suissesses que de Russes inscrites dans les hautes écoles suisses. Mais le phénomène est plutôt dû à la diminution du nombre de Russes qu'à l'augmentation du nombre d'indigènes. D'une façon générale, la proportion d'étudiantes et d'étudiants étrangers est en net recul, à cause de la guerre et de l'évolution de la situation politique à l'étranger.

Les possibilités professionnelles des femmes universitaires restent limitées. Médecins, pharmaciennes et avocates s'engagent dès lors pour la plupart dans une activité indépendante. Quant aux femmes diplômées en sciences humaines et naturelles, elles embrassent surtout la carrière de professeure dans une école de jeunes filles. Contrairement aux pionnières, l'activité professionnelle ne tient pas une place de premier plan pour les étudiantes de la deuxième génération. Nombreuses sont celles qui ne terminent pas leurs études ou qui se vouent exclusivement à leur ménage après s'être mariées. Le modèle bourgeois de la famille est aussi celui des femmes diplômées des universités.

Celles qui font carrière à l'université restent l'exception pendant de nombreuses décennies. Encore dans les années 1980, quelques hautes écoles isolées (St-Gall et EPF Zurich) peuvent annoncer la nomination de leur première professeure ordinaire.

- 1917** Salome Schneider (1887–1949) soutient la première thèse féminine en économie nationale à l'Université de Bâle. Elle sera aussi la première fonctionnaire fédérale (administration fiscale).
- 1918** Lina Stern (1878–1968) est nommée professeure extraordinaire à la Faculté de médecine de l'Université de Genève (en physiologie). Elle est la première femme de Suisse romande à occuper une telle fonction.
- La première femme soutient sa thèse d'habilitation à la Faculté de médecine de l'Université de Zurich (anatomie et histoire de l'évolution). C'est Hedwig Frey (1877–1938), nommée professeure titulaire en 1924.
- 1923** La première architecte, diplômée de l'EPF Zurich, est l'Ecossaise Flora (Steiger-)Crawford (1899–1991).
- 1924** L'Association suisse des femmes universitaires est fondée à Berne. Elle compte des sections à Berne, Bâle, Zurich et Genève.
- 1925** La dentiste Eleonore Linder est nommée directrice de l'École dentaire de Bâle.
- 1929** Environ 3000 femmes, parmi lesquelles 700 Suissesses, ont jusqu'à présent terminé avec succès leurs études universitaires. Sur l'ensemble, plus de la moitié sont médecins, 20% entrent dans l'enseignement, 13% sont juristes, proportion qui vaut aussi pour les lettres, et 10% ont étudié les sciences naturelles.



La dépression économique des années 1930 déploie aussi ses effets sur le marché du travail universitaire, qui connaît le chômage. C'est la raison pour laquelle on essaie de réduire le nombre d'étudiant-e-s et même d'élèves préparant la maturité. Par ailleurs, des mesures sont prises visant à créer des possibilités d'emploi pour les universitaires au chômage. Mais cela ne vaut pas pour les femmes. Elles sont au contraire invitées à renoncer d'elles-mêmes à leur travail pour laisser la place aux hommes. Bien que les femmes ne se soient que peu défendues contre ces prétentions et qu'elles se soient fortement solidarisées avec les hommes pendant la guerre, elles ne se laissent pas écarter de l'université. Entre 1925 et 1955, le nombre d'étudiantes stagne entre 12 et 14%.

1934 L'École supérieure municipale de jeunes filles de Zurich se voit refuser l'introduction de la maturité commerciale avec pour motif que cela augmenterait la concurrence faite à l'université.

1934/35 La proportion de femmes dans les universités suisses est de 14.3%; elle tombe à 12.2% jusqu'en 1945/46.

Dans le contexte de la reprise économique de l'après-guerre, du développement des nouvelles technologies et de la peur face à la supériorité technique des pays communistes d'Europe de l'Est, la formation, en particulier la formation supérieure, se voit accorder une plus grande attention politique. Le rapport final du groupe de travail sur la promotion de la relève scientifique et technique de 1959 (rapport Hummler) en arrive ainsi à la conclusion que la Confédération doit s'engager plus avant dans la formation tertiaire. Par la suite, on crée les hautes écoles techniques ainsi qu'un organe de planification et de direction dans le domaine de l'enseignement supérieur : le Conseil suisse de la science et la Conférence universitaire suisse sont créés en 1965. En 1969, c'est le tour de l'Office fédéral de l'éducation et de la science et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL, à partir de la section des sciences de l'ingénierie de l'Université de Lausanne). Bien que le rapport Hummler fasse déjà mention du potentiel de qualifications que représentent les femmes, il n'en est cependant pratiquement jamais question dans la discussion sur la politique de l'éducation jusque dans les années 1980. Mais les jeunes filles et les jeunes femmes profitent de l'expansion générale de l'éducation. La proportion des étudiantes commence nettement et régulièrement à croître à partir de 1955, les femmes se concentrant dans les sciences humaines.

1957 Erna Hamburger (1911–1988) est la première professeure extraordinaire (électrométrie) d'une haute école technique (Lausanne). A cette époque, l'École polytechnique faisait encore partie de l'Université de Lausanne.

1958 Maria Bindschedler est la première professeure ordinaire de l'Université de Genève (littérature allemande).



1964 La slaviste Hildegard Schröder est la première professeure ordinaire de l'Université de Bâle.

1968 Les universités de Zurich et Lausanne nomment elles aussi leur première professeure ordinaire : la physicienne Verena Meyer à Zurich et, à Lausanne, Erna Hamburger (électricité et électrométrie).

Le nouveau mouvement féministe naît des contestations estudiantines de 1968. Une discussion scientifique avec un contenu féministe démarre dans les années 1970. Nombreuses sont les étudiantes qui choisissent des thématiques relatives aux femmes pour leurs travaux de séminaires ou de licence. Les femmes s'organisent à l'intérieur de leurs universités et aussi sur le plan suisse en associations à vocation disciplinaire et pluridisciplinaire. Avec le soutien de quelques assistantes et professeures, de politiciennes engagées, aussi, les féministes réussissent à faire pression sur les institutions de politique de l'éducation et de la science et à faire passer quelques-unes de leurs revendications. Et ce n'est pas seulement dans les sciences sociales et humaines, où les femmes (du moins les étudiantes) sont bien représentées, que les desiderata féministes trouvent un écho, mais aussi dans les sciences techniques et de la nature. Ainsi, une étude commanditée par l'Académie suisse des sciences techniques propose d'augmenter le nombre d'ingénieures, non seulement pour pallier le manque de personnes qualifiées dans ce domaine, mais aussi pour changer le « caractère du travail dans le domaine technique » (1988).

1979 Krystina Urbanska est la première professeure titulaire de l'EPF Zurich (géobotanique).

1980 La proportion de femmes dans l'ensemble de la population étudiante varie considérablement d'un canton à l'autre. C'est du moins ce que montre une étude de l'Office fédéral de la statistique: tout en haut de l'échelle, Genève, avec 44% d'étudiantes, tout en bas Obwald, où les hommes sont environ six fois plus nombreux que les femmes (17.2%) dans les établissements d'enseignement supérieur.

1982 Pour la première fois, une femme est à la tête d'une université suisse. Verena Meyer, professeure de physique expérimentale, est rectrice de l'Université de Zurich de 1982 à 1984.

1983 L'association Femmes Féminisme Recherche Suisse est fondée le 7 mai à Berne. Elle vise à promouvoir la recherche féministe académique en lien avec le mouvement des femmes.

•

Quelque 90 femmes scientifiques se rencontrent en octobre à l'Université de Berne pour discuter de l'histoire des femmes. Par la suite, des réunions d'historiennes se tiennent régulièrement.

1985 La première professeure ordinaire de l'EPF Zurich est la Tessinoise Flora Ruchat-Roncati. Elle occupe la chaire d'architecture.



- 1986** Pour la première fois, une femme est nommée professeure ordinaire à la Haute école des sciences commerciales de St-Gall. Beatrice Weber-Dürler occupe, à partir du 1^{er} avril 1986, la chaire de droit public et administratif.
- L'association Femmes Féminisme Recherche Suisse reproche au Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) de discriminer les femmes dans l'attribution des projets de recherche. Elle réclame plus de transparence dans le processus d'acceptation des projets et une répartition paritaire des sexes parmi les experts du FNRS.
- 1987** Le Conseil suisse de la science est présidé pour la première fois par une femme : Verena Meyer, professeure de physique expérimentale à l'Université de Zurich.
- Au début du semestre d'hiver, une série de manifestations ont lieu pendant une semaine à l'Université de Zurich sur le thème « 120 ans d'études féminines ». A la suite de quoi l'association Femmes Féminisme Recherche Suisse adopte une résolution demandant la création d'un poste de déléguée aux questions féminines. Le recteur y fait bon accueil et confie le poste à sa collaboratrice juridique, Sylvia Derrer, chargée de conseiller les femmes en cas de discrimination et de coordonner les efforts de promotion des femmes à l'université. La nouvelle déléguée n'est toutefois déchargée d'aucune de ses fonctions antérieures.
- 1988** Sur la base des résultats d'une enquête sur la situation des étudiantes à l'Université de Bâle, menée par la commission femmes de l'association des étudiants et étudiantes, et à partir des résultats d'une enquête menée en parallèle par le rectorat, le parlement de l'Université de Bâle décide en décembre de créer une commission de la promotion des femmes. Elle doit élaborer un catalogue de mesures visant à améliorer la situation des femmes à l'Université de Bâle.
- Le Conseil d'Etat zurichois rejette deux postulats de la députée au Grand Conseil Irène Meier sur la promotion des femmes à l'université. Un comité de soutien est alors mis sur pied qui comprend : la commission femmes de l'association des étudiant-e-s de l'EPF Zurich, le Centre de liaison des associations féminines zurichoises, l'Association zurichoise des femmes universitaires, Femmes Féminisme Recherche Suisse, ainsi que plus de cent signatures individuelles. Le comité réclame une meilleure représentation des femmes dans le corps enseignant et une plus grande prise en compte des revendications féminines dans le domaine scientifique.
- 1989** Au mois de novembre, le Grand Conseil zurichois transmet un postulat sur la promotion quantitative des femmes à l'Université et charge le Conseil d'Etat d'entreprendre des démarches concrètes et de mettre en œuvre un plan de promotion dans un délai de trois ans.



Les femmes ont plus d'obstacles à vaincre que les hommes lorsqu'elles passent de l'université au monde du travail. Une enquête de la Communauté suisse de travail sur l'orientation professionnelle dans le domaine académique menée auprès de 8500 personnes montre que 3.8% des femmes et 2.7% des hommes qui ont réussi leurs examens en 1988 sont au chômage. Quant aux personnes qui ont trouvé du travail, on constate un écart de salaires entre femmes et hommes : le revenu annuel brut moyen des hommes est de 57 000 francs, contre 49 000 pour les femmes.

1990 Susanne Heine, de l'Université de Zurich, est la première professeure de théologie en Suisse.

1991 L'Université de Zurich crée une commission de l'égalité. La même année, la déléguée aux questions féminines de l'Université de Berne entre en fonction.

-

La loi sur l'Université de Genève inscrit le principe de la promotion de l'égalité des droits et des chances entre femmes et hommes, notamment par des mesures positives en faveur du sexe sous-représenté. La loi prévoit en outre qu'à qualifications scientifiques et pédagogiques équivalentes, la préférence sera donnée à la personne qui appartient au sexe sous-représenté. Un poste de déléguée aux questions féminines est créé, qui doit être occupé par une femme professeure ordinaire.

-

Le Conseil des Etats prévoit, dans les mesures spéciales en faveur de la promotion de la relève académique dans les années 1992–1995, un quota féminin obligatoire : un tiers des postes à créer doit être occupé par des femmes. Le Conseil national se rallie à la décision des Etats.

Pratiquement toutes les universités et hautes écoles de Suisse ont créé un poste de déléguée aux questions féminines ou une commission de l'égalité. En 1992, les déléguées s'organisent en une Conférence des déléguées aux questions féminines des universités et hautes écoles (CODEFUHES). Objectifs : mieux faire connaître les revendications féminines en matière de promotion des femmes à l'université et renforcer l'institutionnalisation et la visibilité de la recherche féministe.

Des plans généraux et contraignants pour augmenter le nombre de femmes dans le corps enseignant n'existent que dans les universités de Bâle et Genève. Ces deux institutions se sont dotées d'objectifs quantifiés visant à faciliter peu à peu l'occupation des postes aux différents niveaux de la hiérarchie académique par un plus grand nombre de femmes. Des mesures d'accompagnement sont liées aux objectifs quantifiés, qui doivent être régulièrement contrôlés et, le cas échéant, revus.

1992 Le crédit de 2.3 milliards de francs pour la promotion des universités et hautes écoles dans les années 1992–1995 est lié à la condition qu'au moins un tiers des postes financés par ce biais dans les universités et hautes écoles soit occupé par des femmes. Cet objectif minimal est rapidement dépassé : en 1993, 41.3% des postes en question sont occupés par des femmes.



Le Fonds national suisse de la recherche scientifique veut promouvoir l'égalité des sexes par un programme de recherche. Six millions de francs sont mis à disposition pour le programme national de recherche 35 « Femmes, droit et société », d'une durée de cinq ans. Chercheuses et chercheurs doivent élaborer des bases scientifiques en vue de stratégies d'action en faveur de l'égalité.

- L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) décerne à l'Américaine Donella H. Meadows, spécialiste de la protection de l'environnement, le titre de docteur honoris causa. C'est la première fois que ce titre est décerné à une femme.

1993 Le Tribunal fédéral rejette la plainte d'un citoyen contre les mesures de promotion des femmes figurant dans la loi sur l'Université de Genève.

1994 Après cinq années d'activité (voir 1988), la commission « Femmes à l'Université de Bâle » fait un bilan décevant de ses efforts : aucune de ses propositions visant la réalisation de l'égalité des chances à l'université n'a été concrétisée. Bien que la proportion des étudiantes soit de 45%, les femmes ne représentent que 9% du corps enseignant et 3% du corps professoral ordinaire.

- Le « European Women's College » est fondé à Zurich en juin. Cette institution privée offre aux femmes une formation sur les questions féministes. Le premier cours démarre en automne 1995 et dure deux ans.

- Dans son plan quadriennal 1996–1999, la Conférence universitaire suisse (CUS) déclare le domaine des études femmes, études genre comme un « thème interdisciplinaire d'intérêt national » (TIIN).

1995 Le 1^{er} janvier, le règlement sur la promotion des femmes entre en vigueur à l'Université de Berne. Il exige entre autres des statistiques ventilées par sexe, l'élaboration par les différentes facultés de plans de promotion des femmes ainsi que l'engagement préférentiel, à qualifications égales, de femmes.

1996 L'association Femmes Féminisme Recherche Suisse réclame, dans une résolution, l'institutionnalisation des études femmes, études genre et de la recherche dans ces domaines dans les universités et hautes écoles suisses et propose à cet effet une série de mesures concrètes.

- Des représentantes de l'Académie suisse des sciences naturelles présentent en janvier à Berne la cartothèque d'expertes en sciences de la nature NAWIKA. Elle contient 590 noms de spécialistes qui peuvent être sollicités pour des conférences, des commissions, etc.



1997 Pour la première fois en Suisse, une femme est à la tête d'une académie scientifique : l'ethnologue Anne-Christine Clottu Vogel occupe la fonction de secrétaire générale de l'Académie suisse des sciences naturelles.

-

Selon une étude de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, la recherche féministe en Suisse est toujours au point zéro. A l'exception de l'histoire, aucune des disciplines examinées n'a pris connaissance des nouveaux paradigmes développés par la recherche féministe dans les années 1970. Une interpellation au Conseil national propose dès lors une promotion ciblée de la recherche féministe par la Confédération, grâce, entre autres, à la création d'un Institut de recherche féministe.

-

Le 4 avril est fondée à Berne la Société suisse pour les études femmes études genre. Elle se compose essentiellement de femmes (mais il y a aussi des hommes) engagées dans le corps enseignant universitaire, et vise la promotion et l'institutionnalisation dans les universités suisses de l'enseignement et de la recherche féministes.

1998 L'historienne Regina Wecker reçoit le Prix de la science de Bâle pour ses travaux dans le domaine de l'histoire des femmes et des rapports de sexe. Depuis 1997, elle est professeure extraordinaire dans cette discipline à l'Université de Bâle et occupe ainsi le seul poste de professeure en études genre en Suisse.

-

Le Conseil fédéral veut mieux promouvoir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans les universités. Le « Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 à 2003 du 25 novembre 1998 » prévoit notamment que le programme d'encouragement de la relève universitaire applique un quota féminin de 40%. En outre, le nombre de professeures d'université doit doubler entre 1997 (6.3%) et 2006.

1999 Le Parlement adopte à sa session d'automne un crédit de 16 millions de francs destiné aux mesures d'égalité dans les universités et hautes écoles.

-

Sur la base d'une expertise réalisée par des chercheurs et chercheuses internationales sur l'état de l'enseignement et de la recherche en études genre en Suisse, le Conseil suisse de la science et de la technologie recommande une meilleure intégration de ce type d'études dans les universités par le biais de la création de chaires professorales.

2000 La loi d'encouragement aux universités du 8 octobre 1999 entre en vigueur le 1^{er} avril. Elle définit expressément comme l'un de ses objectifs d'encouragement la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes à tous les échelons universitaires.

-

La Faculté de sciences politiques et sociales de l'Université de Lausanne crée un poste de professeur-assistant en Etudes genre, poste occupé par Patricia Roux.



Femmes · Pouvoir · Histoire

Histoire de l'égalité en Suisse
de 1848 à 2000

4 Formation

4.3 Les femmes à l'université

Outre la chaire d'histoire des femmes et des rapports de sexe à l'Université de Bâle (voir 1998) et le poste de professeur-assistant à Lausanne, il existe encore depuis 1997 un diplôme post-grade en études genre conjoint aux universités de Genève et Lausanne. D'autres institutions dans le domaine devraient se développer ailleurs : un centre interdisciplinaire de recherche sur les rapports de sexe à Berne, un centre d'études genre à Bâle et un centre de compétences en études genre à l'Université de Zurich. A Lucerne aussi, on prévoit une forme d'institutionnalisation de la recherche relative aux femmes et aux questions de genre. Le projet commun pour un Pôle national de recherche « Gender » qu'avaient déposé les universités de Bâle, Berne, Zurich, Lausanne et Genève n'est pas retenu par le Fonds national. Dans le cadre du programme d'égalité des chances de la Confédération, l'Université de Berne gère un programme de mentoring destiné à la relève féminine dans les universités de Suisse alémanique.



Bibliographie

- Association Femmes Féminisme Recherche Suisse (éd.) :
Ebenso neu als kühn.
120 Jahre Frauenstudium an der Universität Zürich. Zurich 1988.
- Association suisse des femmes universitaires (éd.) :
Les études des femmes dans les universités suisses. Zurich 1928.
- Ballmer-Cao Than-Huyen :
Changement social et rapports entre hommes et femmes.
La question de l'égalité en Suisse. Lausanne 2000. (Conclusions du programme national de recherche « Femmes, droit et société : les voies vers l'égalité » PNR 35)
- Belser Katharina :
La recherche féministe en Suisse.
In : La situation de la femme en Suisse. Quatrième partie : Politique au féminin.
Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines. Berne 1984. Pp. 153–172.
- Bielander Thérèse :
L'accès des femmes à l'Université de Genève et leur entrée dans les professions supérieures 1872–1939.
Genève 1988. Mémoire de licence de l'Université de Genève.
- Bötschi Claudia :
Wie weiter nach dem Studium ?
Zur Berufslaufbahn von Akademikerinnen und Akademikern. Eine Langzeituntersuchung der Absolventinnen und Absolventen [an] Schweizer Hochschulen. Office fédéral de la statistique. Berne 1995.
- Brander Stefanie :
Formations supérieures et universitaires.
In: Des acquis mais peu de changements ? La situation des femmes en Suisse. Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines. Berne 1995. Pp. 115–119.
- Conseil suisse de la science (éd.) :
Etudes femmes / études genre en Suisse.
Etat des lieux de l'enseignement et de la recherche 1995–1997. 2 parties. Berne 1998.
(CSS FOP 51/1998f)
- **Hochschulgeschichte Berns 1528–1984.**
Edité par la Kommission für bernische Hochschulgeschichte. Berne 1984.
- Holenstein Katrin et Ryter Elisabeth :
Les femmes dans les hautes écoles suisses : chiffres et faits.
In : F-Frauenfragen/Questions au féminin, Berne, n° 3/1990, pp. 3-16.
- Holenstein Katrin et Ryter Elisabeth :
Frauen an den Hochschulen – die heutige Lage.
In : Mögliche Strategien für die Zukunft der schweizerischen Hochschulen. Wissenschaftspolitik, Beiheft 55. Berne 1992.



- **100 Jahre Frauen an der Uni Basel.**
Katalog zur Ausstellung von HistorikerInnen und StudentInnen des Historischen Seminars der Universität Basel. Bâle 1992.
- **L'Alma mater au féminin.**
Les femmes à l'Université de Fribourg : bilan et perspectives. Service de presse et d'information de l'Université de Fribourg [1991].
- **La place des femmes dans le corps enseignant de l'Université de Lausanne.**
Résultats d'une enquête menée par un groupe de travail de l'Association vaudoise des femmes universitaires (AVFU), 1987-1990. Lausanne 1991.
- Magnin Chantal :
Geschlechterstudien Bern – Schweiz – Europa.
Ein Überblick. Edité par l'Abteilung für die Gleichstellung von Frauen und Männern der Universität Bern, Berne 1998.
- Nadai Eva :
Akademische Laufbahn und Geschlecht.
Situation und Förderung von wissenschaftlichen Nachwuchskräften an Schweizer Hochschulen. Office fédéral de la statistique. Berne 1992.
- Office fédéral de la statistique :
Etudiants des hautes écoles suisses 1997/98. Berne 1998.
- Office fédéral de la statistique (éd.) :
Evolutions récentes dans les hautes écoles suisses.
Neuchâtel 1998.
- Office fédéral de la statistique :
Examens finals des hautes écoles 1997.
Neuchâtel 1998.
- Office fédéral de la statistique :
Personnel des hautes écoles 1997.
Neuchâtel 1998.
- Office fédéral de la statistique :
Studierende an Schweizer Hochschulen nach Geschlecht und Nationalität seit 1890.
Schweizerisches Hochschulinformationssystem. Berne 1998.
- Page Julie, Leemann Regula Julia (éd.) :
Karriere von Akademikerinnen.
Bedeutung des Mentoring als Instrument der Nachwuchsförderung. Berne 2000.
- **Rapport de la Commission du Conseil de l'Université pour la Promotion des Femmes.**
Université de Genève 1989.
- Rogger Franziska :
Der Doktorhut im Besenschrank.
Das abenteuerliche Leben der ersten Studentinnen am Beispiel der Universität Bern. Berne 1999.



Femmes · Pouvoir · Histoire

Histoire de l'égalité en Suisse
de 1848 à 2000

4 Formation

4.3 Les femmes à l'université

- Studer Brigitte :
Frauen an den Universitäten in der Schweiz.
Bericht zuhanden des Schweizerischen Wissenschaftsrates. Dokumentationsstelle für Wissenschaftspolitik. Berne 1988.
- Swiss Science Council (Schweizerischer Wissenschaftsrat) (éd.) :
Appraisal of research and teaching in gender studies / women's studies in Switzerland by international experts. Berne 1999.
- Weber Karl :
Die Saat geht auf.
Beabsichtigtes und Unbeabsichtigtes in der Wissenschaftspolitik. In : Jahresbericht 1991 der Schweizerischen Akademie für Geistes- und Sozialwissenschaften SAGW. Berne 1992. Pp. 7–15.
- **Wege in die Wissenschaft.**
Professorinnen an der ETH Zürich – 16 Portraits. Edité par la Stelle für Chancengleichheit der ETH, Zurich 1997.
- Wiederkehr-Benz Katrin :
Frauenförderung ist Hochschulförderung.
Psychologische Studentenberatungsstelle beider Hochschulen Zürichs, juin 1988.
- Zurbuchen Simone :
Frauen in Naturwissenschaft und Technik.
Tagungsbericht zuhanden des Schweizerischen Wissenschaftsrates. Berne 1990.

Illustration : Nadejda P. Souslova (1843–1918). Cette Russe faisait partie des premières étudiantes de l'Université de Zurich. Elle obtint son doctorat en médecine en 1867 et fut ainsi la première femme en Suisse et dans l'espace germanophone à obtenir un diplôme universitaire officiellement reconnu par l'Etat.